

COMMUNE DE CREMEAUX

Compte rendu de la séance du jeudi 07 avril 2022

Secrétaire de la séance: Stéphane PRAS

Été présents : Didier PONCET, Thierry CLEMENCON, Laurent LOIZZO, Sandra GARRIVIER, Elodie BOURG, Simon CONSTANS, Aurélien MAILLET FEUGERE, Suzanne MANISSOLLE, Stéphane PRAS, Patricia SESSEGOLO, Georges TRAVARD

Été représentés : Irène MICHON

Été absents ou excusés : Laurent BRUEL, Jean-Christophe DUBOST, André SANGLE

Rappel de l'ordre du jour :

- . approbation compte rendu CM du 10 mars 2022
- . vote du budget et approbation compte administratif
- . taux des impôts locaux
- . adhésion AMRF (Association Maires Ruraux de France)
- . étude des subventions aux associations
- . dépenses pour fêtes et cérémonies
- . Tva sur marge vente terrain
- . séance de travail et questions diverses

Le conseil municipal approuve le compte rendu de la séance précédente.

Délibérations :

Dénomination et numérotation des voies communales (DE 2022 017)

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal qu'il appartient au conseil municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues. La dénomination des voies communales, ont été déterminées par délibération du 17 février 2020 et du 4 février 2021. Depuis une numérotation a été mise en place, ainsi que de nouvelles voies. La dénomination des rues de la commune et numérotation des bâtiments sont présentés au conseil :

Réf cadastrale	Numéro	Adresse
A 1010	120	chemin de duivon
A 1012	122	chemin de duivon
A 1017	99	chemin de duivon
A 1049	685	route de moulin chérier
A 1086	35	chemin des rossets
A 1168	225	impasse de laval
A 1169	223	impasse de laval
A 1170	200	impasse de laval
A 1201	1429	route de moulin chérier

A 1202	1427	route de moulin chérier
A 1203	1487	route de moulin chérier
A 1204	1467	route de moulin chérier
A 1210	1535	route de moulin chérier
A 1318	108	impasse de la marche
A 1319	124	impasse de la marche
A 1323	126	impasse de la marche
A 1359	298	chemin des châtres
A 1402	2256	route de la marche
A 1410	2193	route de la marche
A 1412	2254	route de la marche
A 1413	42	impasse de laval
A 1415	164	chemin des châtres
A 1455	380	chemin de la croix neuve
A 1459	463	chemin du pontet
A 1460	465	chemin du pontet
A 1461	157	chemin des châtres
A 1463	485	chemin du pontet
A 1468	48	impasse de la marche
A 1475	1813	chemin des châtres
A 1477	264	chemin de la croix neuve
A 1503	57	impasse de la marche
A 1509	268	chemin de la croix neuve
A 175	1803	chemin des châtres
A 395	1092	impasse de pracoé
A 506	3125	route de la marche
A 522	2649	route de la marche
A 523	2695	route de la marche
A 531	2525	route de la marche
A 533	2527	route de la marche
A 540	2207	route de la marche
A 550	152	impasse de la marche
A 577	2512	route de la marche
A 606	3396	route de la marche
A 649	131	impasse des prés
A 650	125	impasse des prés
A 652	119	impasse des prés
A 672	184	impasse du moulin
A 698	735	chemin de la provenchère
A 795	274	impasse de la marche
A 805	1788	route de la marche
A 807	1940	route de la marche
A 810	24	chemin des châtres
A 822	196	chemin des châtres
A 824	180	chemin des châtres

A 840	218	impasse de la badolle
A 847	1094	chemin des molières
A 848	1006	chemin des molières
A 849	973	chemin des molières
A 850	963	chemin des molières
A 851	969	chemin des molières
A 852	967	chemin des molières
A 869	1008	chemin les molières
A 903	366	chemin des molières
A 906	323	impasse de la badolle
A 920	1784	route de la marche
A 921	1786	route de la marche
A 977	100	chemin de la croix de tour
AB 100	55	place du peuple
AB 107	82	rue des cornes d'urfé
AB 107	15	rue du canal
AB 110	20	rue du canal
AB 111	32	rue du canal
AB 112	40	rue du canal
AB 114	4	place du peuple
AB 116	65	impasse du château
AB 121	45	impasse du château
AB 121	29	impasse du château
AB 121	25	place des tilleuls
AB 122	66	rue du bas château
AB 123	58	rue du bas château
AB 124	54	rue du bas château
AB 125	52	rue du bas château
AB 126	40	rue du bas château
AB 127	34	rue du bas château
AB 13	37	route de juré
AB 130	95	rue de l'église
AB 131	85	rue de l'église
AB 133	75	rue de l'église
AB 134	65	rue de l'église
AB 135	8	rue du bas château
AB 136	20	rue du bas château
AB 137	28	rue du bas château
AB 138	27	rue du bas château
AB 139	19	rue du bas château
AB 140	7	rue du bas château
AB 141	41	rue de l'église
AB 142	35	rue de l'église
AB 144	29	rue du bas château
AB 148	41	rue du bas château

AB 149	45	rue du bas château
AB 150	43	rue du bas château
AB 151	53	rue du bas château
AB 152	51	rue du bas château
AB 154	55	rue du bas château
AB 155	69	rue du bas château
AB 157	47	rue du bas château
AB 158	43	passage des glycines
AB 159	33	rue du bas château
AB 16	139	route du forez
AB 160	25	rue du bas château
AB 161	29	rue de l'église
AB 161	23	rue du bas château
AB 162	21	rue de l'église
AB 163	15	rue de l'église
AB 168	5	rue des cornes d'urfé
AB 169	11	rue des cornes d'urfé
AB 170	17	rue des cornes d'urfé
AB 171	23	rue des cornes d'urfé
AB 172	35	rue des cornes d'urfé
AB 173	53	rue des cornes d'urfé
AB 174	67	rue des cornes d'urfé
AB 175	101	rue des cornes d'urfé
AB 182	28	chemin du chalet
AB 183	40	chemin du chalet
AB 184	34	impasse cours chez laurent
AB 188	677	route du forez
AB 191	39	grand rue
AB 199	123	grand rue
AB 2	12	route de moulin chérier
AB 201		impasse des jardins
AB 202	28	impasse des jardins
AB 204	133	grand rue
AB 205	141	grand rue
AB 206	147	grand rue
AB 208	19	impasse cour chez laurent
AB 209	29	impasse cour chez laurent
AB 210	26	impasse cour chez laurent
AB 213	18	impasse cour chez laurent
AB 214	183	grand rue
AB 215	191	grand rue
AB 217	199	grand rue
AB 218	30	rue de l'église
AB 219	44	rue de l'église
AB 220	54	rue de l'église

AB 221	60	rue de l'église
AB 222	70	rue de l'église
AB 222A	66	rue ferrachat
AB 224	49	rue de l'aurore
AB 227	24	rue ferrachat
AB 230	395	route des monts de la madeleine
AB 232	63	rue ferrachat
AB 233	365	route des monts de la madeleine
AB 234	349	route des monts de la madeleine
AB 235	347	route des monts de la madeleine
AB 235	345	route des monts de la madeleine
AB 235	75	rue ferrachat
AB 24	802	route des monts de la madeleine
AB 249	264	route des monts de la madeleine
AB 256	15	grand rue
AB 260	747	route du forez
AB 261	757	route du forez
AB 262	789	route du forez
AB 263	85	impasse des pruniers
AB 268	136	route des monts de la madeleine
AB 270	118	route des monts de la madeleine
AB 273	61	route de saint polgues
AB 277		route des monts de la madeleine
AB 282	91	route des monts de la madeleine
AB 287	456	route du forez
AB 288	1	chemin des mivières
AB 293	67	chemin des mivières
AB 296	55	chemin de la combe
AB 301	7	chemin des mivières
AB 302	16	chemin de la combe
AB 304	42	chemin de la combe
AB 308	171	grand rue
AB 309	155	grand rue
AB 309	7	impasse cours chez laurent
AB 31	682	route des monts de la madeleine
AB 310	20	impasse cour chez laurent
AB 314	136	grand rue
AB 316	49	chemin des mivières
AB 317	25	chemin des mivières
AB 32	656	route des monts de la madeleine
AB 320	647	route du forez
AB 322	840	route des monts de la madeleine
AB 326	20	chemin le haut des clos
AB 330	46	rue ferrachat
AB 331	74	rue de l'église

AB 331A	50	rue ferrachat
AB 334	65	chemin des mivières
AB 335	71	chemin des mivières
AB 343	10	rue du canal
AB 345	34	route de moulin chérier
AB 346	38	route de moulin chérier
AB 347	5	grand rue
AB 35	75	impasse des muets
AB 350	45	rue du canal
AB 351	31	rue du canal
AB 353	383	route des monts de la madeleine
AB 372	28	place des tilleuls
AB 382	82	route de juré
AB 387	538	route des monts de la madeleine
AB 390	105	grand rue
AB 394	5	chemin des mivières
AB 395	1	chemin des mivières
AB 396	3	chemin des mivières
AB 399	69	rue des cornes d'urfé
AB 4	894	route des monts de la madeleine
AB 400	64	rue des cornes d'urfé
AB 403	608	route des monts de la madeleine
AB 409	36	rue ferrachat
AB 410	58	rue ferrachat
AB 411	31	place des tilleuls
AB 411	29	rue de la tour
AB 412	47	rue de la tour
AB 415	35	rue ferrachat
AB 417	54	rue du canal
AB 419	585	route des monts de la madeleine
AB 421	223	route du forez
AB 43	592	route des monts de la madeleine
AB 439	29	route de saint polgues
AB 442	12	route des monts de la madeleine
AB 442A	10	route des monts de la madeleine
AB 443	70	impasse du château
AB 444	102	rue des cornes d'urfé
AB 449	5	place du peuple
AB 45	570	route des monts de la madeleine
AB 451	65	rue du canal
AB 452	252	route des monts de la madeleine
AB 455	595	route du forez
AB 456	635	route du forez
AB 459	35	impasse du pressoir
AB 46	550	route des monts de la madeleine

AB 460	31	impasse du pressoir
AB 464	156	rue des cornes d'urfé
AB 465	396	route des monts de la madeleine
AB 467	400	route des monts de la madeleine
AB 469	542	route du forez
AB 470	170	route des monts de la madeleine
AB 471	160	route des monts de la madeleine
AB 474	300	route des monts de la madeleine
AB 480	156	rue ferrachat
AB 487	524	route des monts de la madeleine
AB 489	156	rue de l'aurore
AB 490	156	rue de l'aurore
AB 493	22	passage des glycines
AB 494	16	passage des glycines
AB 50	530	route des monts de la madeleine
AB 524	786	route des monts de la madeleine
AB 525	790	route des monts de la madeleine
AB 529	786	route des monts de la madeleine
AB 53	490	route des monts de la madeleine
AB 532	95	route du forez
AB 533	56	impasse des muets
AB 534	206	route des monts de la madeleine
AB 535	880	route des monts de la madeleine
AB 536	35	chemin des mivières
AB 537	254	route du forez
AB 54	468	route des monts de la madeleine
AB 542	74	grand rue
AB 543	131	route des monts de la madeleine
AB 547	780	route des monts de la madeleine
AB 551	105	rue de la tour
AB 553	381	route du forez
AB 562	57	rue du bas château
AB 566	22	route des places
AB 568	11	impasse de la croix rouge
AB 569	35	route des portes
AB 570	15	route des portes
AB 573	380	route des monts de la madeleine
AB 575	362	route des monts de la madeleine
AB 577	315	route des monts de la madeleine
AB 59	134	chemin de la blégnière
AB 63	28	chemin de la blégnière
AB 64	18	chemin de la blégnière
AB 7	36	chemin de la croix plus haute
AB 73	435	route des monts de la madeleine
AB 74	6	rue de l'aurore

AB 75	20	rue de l'aurore
AB 76	38	rue de l'aurore
AB 77	90	rue de l'église
AB 77A	46	rue de l'aurore
AB 78	92	rue de l'église
AB 8	25	chemin de la croix plus haute
AB 80	120	rue de l'église
AB 81	30	rue de l'aurore
AB 82	26	rue de l'aurore
AB 86	20	rue de la Tour
AB 89	20	place du peuple
AB 91	272	route du forez
AB 94	429	route du forez
AB 96	128	rue des cornes d'urfé
AB 99	305	route du forez
AB184	34	Impasse cour chez Laurent
AB209	29	Impasse cour chez Laurent
AB273	65	route de saint polgues
AB308	171	grand'rue
AB331	74	Rue Eglise
AB419	585	route des monts de la madeleine
AB463	148	rue des cornes d'urfé
AB490	156	rue de l'aurore
AB492	50	rue des cornes d'urfé
AB86	24	rue de la tour
B 101	3439	route de moulin chérier
B 173	330	impasse des tlssières
B 217	206	chemin des fontanes
B 285	1958	chemin des fontanes
B 313	385	chemin de coussé
B 358	422	chemin de coussé
B 364	5	impasse du racamiolle
B 377	145	chemin de coussé
B 431	765	chemin de coussé
B 454	35	impasse des champs
B 574	452	chemin du haut de la garde
B 577	278	route des monts de la madeleine
B 578	182	chemin de la blégnière
B 580	514	chemin de coussé
B 582	1699	chemin des fontanes
B 589	239	chemin des fontanes
B 598	5	impasse des champs
B 613	1701	chemin des fontanes
B 62	26	impasse des champs
B 65	74	impasse des champs

B 66	75	impasse des champs
B 74	124	impasse des champs
B 80	126	impasse des champs
B 98	3305	route de moulin chérier
B 99	121	chemin de léminat
C 1016	728	chemin de souternon
C 104	64	chemin de la madonne
C 1040	342	chemin de l'étang
C 1054	48	chemin de l'étang
C 1055	35	chemin de l'étang
C 108	96	chemin de lucé
C 1128	2321	route de l'isable
C 115	148	impasse les pinées
C 1199	398	chemin de souternon
C 1204	1915	route de l'isable
C 1216	45	impasse de la chaize
C 1217	65	impasse de la chaize
C 1230	3152	route de l'isable
C 1231	3148	route de l'isable
C 1266	66	route de saint polgues
C 1305	441	chemin de souternon
C 1371	94	chemin de la madonne
C 1373	2205	route de l'isable
C 1374	89	route de lucé
C 1395	16	chemin du versot
C 1399	1951	chemin des fontanes
C 1400	1183	chemin des roches
C 1402	234	impasse les pinées
C 143	131	chemin de lucé
C 146	1782	route de l'isable
C 148	1749	route de l'isable
C 160	1861	route de l'isable
C 164	1892	route de l'isable
C 165	1938	route de l'isable
C 166	1991	route de l'isable
C 172	2092	route de l'isable
C 173	2026	route de l'isable
C 182	212	impasse du four à chaux
C 195	207	impasse du four à chaux
C 209	59	impasse de noally
C 211	121	impasse de noally
C 215	51	impasse de noally
C 218	55	impasse de noally
C 220	53	impasse de noally
C 225	3042	route de l'isable

C 256	859	chemin du chomet
C 266	355	impasse de cuchant
C 406	135	route de lucé
C 71	730	chemin de lucé
C 821	72	chemin du versot
C 878	673	impasse fontrubleau
C 89	252	impasse les pinées
C 929	1532	chemin de souternon
C 930	1486	chemin de souternon
C 931	1492	chemin de souternon
D 10	150	impasse des alouettes
D 118	128	impasse de joasson
D 16	40	impasse des alouettes
D 239	1070	route de luré
D 257	3479	route de l'isable
D 362	94	impasse du petit bois
D 363	9	impasse du petit bois
D 366	79	impasse des pruniers
D 367	63	impasse des pruniers
D 368	43	impasse des pruniers
D 369	29	impasse des pruniers
D 370	276	route des places
D 397	133	impasse des pruniers
D 398	151	impasse des pruniers
D 40	55	impasse de chazet
D 431	315	impasse de la méliora
D 442	42	impasse des mures
D 443	88	impasse des mures
D 444	194	route des places
D 445	370	impasse de chazet
D 446	360	impasse de chazet
D 450	379	impasse du petit bois
D 452	335	impasse du petit bois
D 461	57	route des places
D 462	89	impasse des pruniers
D 463	95	impasse des pruniers
D 464	124	route de lucé
D 465	36	route de lucé
D 469	855	route du forez
D 78	728	chemin du chomet
D469	855	Route du Forez
E 122	863	route de juré
E 127	1038	route de juré
E 131	965	route de juré
E 132	879	chemin des mivières

E 17	645	chemin des palais
E 18	595	chemin des palais
E 211	325	chemin de la combe
E 214	154	chemin des mivières
E 224	153	chemin des mivières
E 233	54	chemin des lavandières
E 239	26	route de luré
E 250	308	impasse du petit bois
E 259	361	chemin de la fosse
E 271	340	chemin de chaffé
E 305	219	chemin des sagnons
E 306	158	chemin des sagnons
E 320	789	chemin des mivières
E 326	13	place de la chapelle
E 328	79	place de la chapelle
E 333	621	chemin des mivières
E 335	690	chemin des mivières
E 341	704	chemin des mivières
E 344	11	chemin des marais
E 348	99	chemin du four
E 354	112	route de luré
E 358	661	chemin des mivières
E 373	49	route de luré
E 382	787	chemin des mivières
E 383	24	place de la chapelle
E 384	52	impasse du petit bois
E 385	125	route de luré
E 392	2787	route de juré
E 395	115	chemin des mivières
E 40	587	chemin des palais
E 407	635	route de juré
E 41	565	chemin des palais
E 420	702	route du forez
E 422	142	chemin des sagnons
E 426	588	route de juré
E 43	588	chemin des palais
E 430	526	chemin des mivières
E 431	620	chemin des mivières
E 432	74	route de luré
E 433	125	chemin de chaffé
E 437	540	chemin des mivières
E 440	130	chemin de la pierre du diable
E 449	149	chemin de chaffé
E 45	638	chemin des palais
E 453	738	route du forez

E 454	146	route de luré
E 455	867	chemin des mivières
E 457	952	route de juré
E 460	963	chemin des rossets
E 463	355	chemin des palais
E 472	608	route de juré
E 477	960	chemin des baubes
E 478	530	chemin des palais
E 479	208	impasse du petit bois
E 483	200	impasse du petit bois
E 49	954	chemin des baubes
E 492	947	chemin des rossets
E 493	855	chemin des rossets
E 505	24	Place de la Chapelle
E 51	926	chemin des baubes
E 63	880	chemin des baubes
E 79	965	chemin du four
E 81	895	chemin du four
E 88	534	chemin des baubes
E265	311	route de luré
E366		Les mivières ouest
E450	243	chemin de chaffé
E497	600	chemin des mivières
E508	119	chemin des mivières
E508	123	chemin des mivières
E508p	127	chemin des mivières
F 12	349	chemin de la croix plus haute
F 13	295	chemin de la croix plus haute
F 143	145	impasse des pommeurs
F 144	81	impasse des pommeurs
F 149	112	impasse des pommeurs
F 151	185	impasse des pommeurs
F 201	154	impasse de tranlong
F 201	144	impasse de tranlong
F 208	915	route des portes
F 208 A	911	route des portes
F 210	925	route des portes
F 211	73	chemin du goutay
F 246	12	chemin de prory
F 26	332	chemin des rossets
F 34	402	route du forez
F 343	51	impasse de chalissant
F 349	935	chemin du goutay
F 400	200	impasse des pommeurs
F 430	2007	chemin du goutay

F 444	264	lotissement les clos
F 445	258	lotissement les clos
F 446	218	lotissement les clos
F 450	164	lotissement les clos
F 455	128	lotissement les clos
F 470	675	route des portes
F 486	106	lotissement les clos
F 493	275	chemin des rossets
F 494	132	chemin le haut des clos
F 505	352	route du forez
F 514	437	chemin le haut des clos
F 515	523	chemin le haut des clos
F 523	834	chemin du goutay
F 534	211	lotissement les clos
F 535	59	lotissement les clos
F 536	115	lotissement les clos
F 537	308	lotissement les clos
F 539	187	lotissement les clos
F 546	319	chemin le haut des clos
F 548	354	route du forez
F 554	472	chemin le haut des clos
F 556	680	chemin des rossets
F 566	170	chemin le haut des clos
F 568	594	chemin des rossets
F 573	136	chemin de rondière
F 574	564	chemin du soudet
F 575	608	chemin des rossets
F 576	725	route des portes
F 577	405	chemin le haut des clos
F 580	194	chemin de prory
F 585	545	chemin des rossets
F 590	206	chemin des rossets
F 591	272	chemin des rossets
F 593	82	chemin le haut des clos
F 600	573	chemin des rossets
F 602	830	chemin des rossets
F 603	509	chemin des rossets
F 604	463	chemin des rossets
F 605	310	Chemin le haut des clos
F 61	980	chemin des rossets
F 610	394	chemin le haut des clos
F 612	257	chemin des rossets
F 624	200	lotissement les clos
F 627	180	lotissement les clos
F 628	176	lotissement les clos

F 631	166	lotissement les clos
F 632	170	lotissement les clos
F 633	174	lotissement les clos
F 636	886	chemin des rossets
F 638	263	chemin de la croix plus haute
F 641	76	lotissement les clos
F 644	798	chemin des rossets
F 649	184	lotissement les clos
F 650	766	chemin des rossets
F 652	724	chemin des rossets
F 654	65	impasse de tranlong
F 662	399	chemin de la croix plus haute
F 9	521	route des portes
F10		Epualé
F201	154	impasse de tranlong
F201	144	Impasse de Tranlong
F21	104	chemin le haut des clos
F532		Chalissant
F532		chalissant
F610	394	chemin haut des clos
F651	758	Chemin des Rosset
F662	399	Chemin de la croix plus haute
G 104	1166	route de la mélerie
G 136	38	route de la mélerie
G 137	58	route de la mélerie
G 139	82	route de la mélerie
G 141	146	route de la mélerie
G 311	254	impasse de fontsouche
G 361	2075	route de la mélerie
G 372	1107	chemin de la croix de tour
G 392	602	chemin des cassières
G 396	529	chemin des cassières
G 414	2007	route des portes
G 482	1019	chemin des cassières
G 490	2700	route des portes
G 499	2702	route des portes
G 507	2704	route des portes
G 526	212	chemin des peyrards
G 528	243	chemin des peyrards
G 63	75	impasse des coucous
G 64	93	impasse des coucous
G 692	315	route des portes
G 695	588	route des portes
G 702	16	impasse des brosses
G 705	150	impasse des brosses

G 707	61	impasse des brosses
G 711	131	impasse des brosses
G 736	1273	route des portes
G 739	1285	route des portes
G 743	602	chemin du goutay
G 77	62	chemin de cozilly
G 793	1342	route de la mélerie
G 81	123	chemin de cozilly
G 828	292	impasse des coucous
G 83	133	chemin de cozilly
G 835	315	chemin de cozilly
G 891	1076	route des portes
G 893	1074	route des portes
G 901	672	route des portes
G 902	656	route des portes
G 909	246	chemin des cassières
G 918	476	route des portes
G 922	97	chemin de la croix de tour
G 924	231	chemin de cozilly
G 927	1178	route des portes
G 933	462	route des portes
G 939	176	chemin du goutay
G 943	412	route des portes
G 949	269	chemin des peyrards
G794	203	chemin de cozilly
G794	1603	route de la mélerie
G809		les portes

Après avoir délibéré, le conseil municipal, entérine les numéros et voies ci-dessus énoncés.

Délibération relative aux dépenses à imputer au compte 6232 " fêtes et cérémonies "
(DE 2022 018)

Vu l'article D 1617-19 du code général des collectivités territoriales,

Après avoir consulté le comptable public,

Il est désormais demandé aux collectivités territoriales de faire procéder à l'adoption, par le conseil municipal, d'une délibération précisant les principales caractéristiques des dépenses à reprendre au compte 6232 « fêtes et cérémonies », conformément aux instructions réglementaires et aux dispositions comptables propres à cet article budgétaire,

M. le Maire expose qu'il est proposé de prendre en charge les dépenses suivantes au compte 6232 « fêtes et cérémonies » :

- d'une manière générale, l'ensemble des biens, services, objets et denrées divers ayant trait aux fêtes et cérémonies tels que, par exemple, les décorations de Noël, illuminations de fin d'année, les jouets, friandises pour les enfants, diverses prestations et cocktails servis lors de cérémonies officielles et inaugurations, les repas des aînés, les frais de fanfare lors des organisations des cérémonies de commémoration et cérémonies diverses ;

- les fleurs, bouquets, gravures, médailles et présents offerts à l'occasion de divers événements et notamment lors des mariages, décès, naissances, récompenses sportives, culturelles, militaires ou lors de réceptions officielles;

- le règlement des factures de sociétés et troupes de spectacles et autres frais liés à leurs prestations ou contrats,

- les feux d'artifice, concerts, manifestations culturelles, locations de matériel (podiums, chapiteaux, calicots, kakémonos)

;

- les frais d'annonces et de publicité ainsi que les parutions liées aux manifestations ;

- les frais de restauration, de séjour et de transport des représentants municipaux (élus et employés accompagnés, le cas échéant, de personnalités extérieures) lors de déplacements individuels ou collectifs, de rencontres nationales ou internationales, manifestations organisées afin de favoriser les échanges ou de valoriser les actions municipales.

Entendu le rapport de Monsieur le maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité, de considérer l'affectation des dépenses reprises ci-dessus au compte 6232 « fêtes et cérémonies » dans la limite des crédits repris au budget communal.

Fait et délibéré en séance à la date que dessus.

Certifié exécutoire de plein droit, conformément à la loi n° 82-213 du 2 mars 1982, modifiée par la loi du 22 juillet 1982.

Le maire,

Vote du compte administratif complet - cremeaux (DE 2022 019)

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de PONCET Didier délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par Le Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative,

1. Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		102 977.55	126 924.70		126 924.70	102 977.55

Opérations de l'exercice	607 009.83	754 984.35	243 070.56	387 459.81	850 080.39	1 142 444.16
TOTAUX	607 009.83	857 961.90	369 995.26	387 459.81	977 005.09	1 245 421.71
Résultat de clôture		250 952.07		17 464.55		268 416.62
				Restes à réaliser		19 713.00
				Besoin/excédent de financement Total		288 129.62
				Pour mémoire : virement à la section d'investissement		174 894.02

2. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

M. le Maire sort de la salle et ne prend pas part au vote du compte administratif.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
4. Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus,
5. Décide d'affecter comme suit les excédents :

. excédent d'investissement

	au compte 1068 (recette d'investissement)
250 952.07	au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

. excédent d'investissement

17 464. 55	au compte 001 (excédent de d'investissement reporté)

Fait et délibéré CREMEAUX, les jour, mois et an que dessus.

Taux d'imposition (DE 2022 020)

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que le conseil municipal doit voter le taux des Impôts directs.

Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter les taux.

Après avoir pris connaissance de l'exposé de M. le Maire, et en avoir délibéré, le conseil municipal, par un vote à main levée :

DECIDE à l'unanimité, de ne pas augmenter les taux d'imposition pour 2022

APPROUVE les taux d'impôts locaux pour 2022 comme suit :

TAXES	TAUX 2022
Taxe foncière sur bâti	24, 89 %
Taxe foncière sur non bâti	30, 78 %
CFE	16, 75 %

Vote du budget primitif 2022 (DE 2022 021)

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2022 de la Commune de Cremeaux,

Après avoir pris connaissance des propositions de vote à l'équilibre du budget :

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 1 610 161.96 Euros

En dépenses à la somme de : 1 610 161.96 Euros

SECTION DE FONCTIONNEMENT

TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 000 479.10
---	---------------------

TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 000 479.10
---	---------------------

SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	609 682.86
---------------------------------	------------

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	609 682.86
---------------------------------	------------

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ADOPTE A L'UNANIMITE le budget primitif communal 2022 tel que proposé.

Fait et délibéré à CREMEAUX, les jour, mois et an que dessus.

Concert d'accordéon. Mise à disposition salle de spectacle Abbé Grosbost (DE 2022 022)

M. le Maire fait part d'une demande de l'Orchestre d'Accordéons de Lyon afin d'organiser un concert en mai 2022.

Étant donné les couts d'organisation qui s'élèvent à 800 euros, et du fait que la commune n'a plus de régie de recettes pour procéder à un encaissement de numéraire, il est proposé de mettre à disposition gratuitement la salle Grobost à l'Orchestre d'Accordéons de Lyon. La commune n'aura pas les frais de règlement de 800 euros à assurer.

La commune assurera la promotion (affichage...) Les responsables de l'Orchestre se chargeront de la fixation des tarifs et de l'encaissement des recettes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, la mise à disposition gratuite de la salle de spectacle Abbé Grosbost à l'Orchestre d'Accordéons de Lyon. La date du concert est le dimanche 15 mai 2022.

Renouvellement adhésion à l'application Panneau Pocket (DE 2022 023)

M. le Maire propose de renouveler l'adhésion à Panneau Pocket.

Le coût annuel est de 130 euros TTC si par ailleurs la commune est adhérente à l'Association des Maires Ruraux de France (AMRF), ce qui est le cas.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de renouveler l'adhésion à Panneau Pocket.

Adhésion à l'Association des Maires Ruraux de France (AMRF) (DE 2022 024)

Durée de validité : les conditions de participation indiquées ci-dessus sont valables pour l'année 2022

Ces contributions sont indexées sur l'indice TP 12.

A défaut de paiement dans le délai de trente jours, à réception du titre de recette, il sera appliqué des intérêts moratoires au taux légal en vigueur.

- Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- Prend acte que le SIEL-TE, dans le cadre des compétences transférées par la collectivité, assure la maîtrise d'ouvrage des travaux de "Extension BTS P. "PLANY" - prop. DEUX" dans les conditions indiquées ci-dessus, étant entendu qu'après étude des travaux, le dossier sera soumis à Monsieur le Maire pour information avant exécution.

- Approuve le montant des travaux et la participation prévisionnelle de la commune, étant entendu que le fonds de concours sera calculé sur le montant réellement exécuté.

- Prend acte que le versement du fonds de concours au SIEL-TE est effectué en une seule fois.

- Décide d'amortir comptablement ce fonds de concours en une année.

- Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces à intervenir.

vote CA ASS 21 C Gestion et résultats (DE 2022 027)

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de PONCET Didier délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par Le Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative,

1. Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		63 263.89		72 560.69		135 824.58
Opérations de l'exercice	38 142.83	44 344.55	24 172.50	26 385.34	62 315.33	70 729.89
TOTAUX	38 142.83	107 608.44	24 172.50	98 946.03	62 315.33	206 554.47
Résultat de clôture		69 465.61		74 773.53		144 239.14
				Restes à réaliser		
				Besoin/excédent de financement		144 239.14

2. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

M. le Maire sort de la salle et ne prend pas part au vote du compte administratif.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
4. Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus,
5. Décide d'affecter comme suit les excédents :

. excédent de fonctionnement

69 465.61	au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

. excédent d'investissement

74 773, 53	au compte 002 (excédent d investissement reporté)

Fait et délibéré, à CREMEAUX, les jour, mois et an que dessus.

Vote BP 2022 ASSAINISSEMENT (DE 2022 028)

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,
Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2022 de la Commune de Cremeaux,

Après avoir pris connaissance des propositions de vote à l'équilibre du budget assainissement

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 326 666.87 Euros
En dépenses à la somme de : 326 666.87 Euros

SECTION DE FONCTIONNEMENT

TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	110 712.00
----------------------------------	------------

TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	110 712.00
----------------------------------	------------

SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	215 954.87
---------------------------------	------------

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	215 954.87
---------------------------------	------------

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **ADOpte A L'UNANIMITE le budget assainissement 2022 tel que proposé.**

Fait et délibéré à CREMEAUX, les jour, mois et an que dessus.

Travaux de mise en sécurité chemin de Chaffé Demande de subvention au titre de la répartition du produit des amendes de police (DE 2022 029)

Travaux de mise en sécurité chemin de Chaffé Demande de subvention au titre de la répartition du produit des amendes de police

M. le Maire explique au conseil qu'il paraît nécessaire de prévoir des travaux pour sécuriser le chemin de Chaffé. En effet, ce chemin dessert plusieurs propriétés riveraines de résidents en habitation principale dont plusieurs familles avec enfants (une construction de maison neuve d'habitation s'est achevée il y a quelques mois). Ce chemin est également fréquemment emprunté par des piétons, en tant que circuit de randonnée proche du bourg ; de plus il permet l'accès à la station d'épuration située en contrebas.

Il s'agit d'une zone en forte pente, étroite avec peu de visibilité, ne permettant pas les croisements de deux véhicules, ce qui est fortement problématique pour la sécurité, notamment lors du passage du camion de ramassage des ordures ménagères.

En outre, en période hivernale, compte tenu de la pente importante et de l'étroitesse des lieux, il est primordial d'éviter toute sortie de route.

Un aménagement devient nécessaire, et M. le Maire expose les travaux envisagés, avec une partie élargissement de la voie, décapage et empierrement de chemin, afin de stabiliser les lieux et d'améliorer la sécurité.

Un devis estimatif a été établi pour un montant de 16 468, 32 euros HT (soit 19 761, 98 euros ttc)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- . approuve le coût estimatif et le projet de travaux tels que décrit
- . charge Monsieur le Maire de solliciter une aide financière au titre des amendes de police

Vente d'un terrain à M. Benjamin Deux et Mme Emma Agrafeil. TVA sur Marge.
Desserte du terrain Bornage (DE 2022 030)

M. le Maire rappelle que la commune a décidé de vendre une parcelle de terrain à construire à M. Benjamin Deux et Emma Agrafeil. Il s'agit de la parcelle cadastrée E 265, d'une superficie de 1 485 m². Pour rappel, le prix de vente fixé lors de la délibération prise en conseil municipal, le 7 octobre 2021, s'élève à 17 euros le mètre carré.

Il est nécessaire d'adopter une délibération prévoyant dans le prix du terrain la TVA sur marge.

M. le Maire expose l'explicatif suivant concernant le prix de vente et la TVA sur marge :

Prix de vente du terrain fixé à 17 € le m² soit : 25 245 € TTC

Il a été versé la somme pour l'achat initial de ce terrain 905 € (5 940 Francs) : 905 €

La Différence TTC entre prix d'achat initial et prix de vente s'élève à : 24 340 € TTC

La Marge HT s'élève à : 20 283 € HT

Montant de la TVA à 20 % : 4 057 €

D'autre part, il est rappelé les travaux à réaliser par la commune et à sa charge : création de l'entrée et viabilisation du terrain (cf délibération validant les travaux chiffrés par le SIEL)

La commune prendra également en charge la saisine du géomètre pour effectuer un bornage si cela est nécessaire.

Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité valide les informations énoncées ci-dessus, soit :

- . Montant de la TVA à 20 % : 4 057 €
- . prise en charge des travaux de desserte : création de l'entrée et viabilisation du terrain
- . saisine du géomètre pour le bornage du terrain

Le Conseil Municipal charge M. le Maire des formalités à accomplir pour finaliser la vente de la parcelle E 265.

VOTE BUDGET LOTISSEMENT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote le budget lotissement communal, tel que proposé.

QUESTIONS DIVERSES

. Projet lotissement : il a été convenu de refixer un rendez-vous avec le bureau d'étude OXYRIA afin d'avoir des précisions et explications sur le détail de leur proposition

Les chiffrages estimatifs prévoient 330000 euros de travaux + 35000 euros pour étude (il manque : électricité - fibre – bassin de retentions)

. Projet mairie : une première estimation de travaux a été transmise par le cabinet d'architecte Mois Construction

Chiffrage du cabinet MOIS Construction

625000 euros hors taxe (tva à 20 %)

625000 + 125000 de tva = 750000 euros ttc

A cette somme il faut ajouter 50000 euros ttc si création d ' une MAM

Le conseil décide de reconvoquer le cabinet MOIS construction

. Dissolution du CCAS : le conseil réfléchit à la dissolution du CCAS qui serait remplacé par une commission sociale (et gestion des finances). Il conviendra d'informer les membres du CCAS des avantages de cette dissolution

. FOOT

Il est prévu de ressemer le grand terrain, plus passage du rouleau

Étude de la demande d'agrandissement de local (le club demande si la commune peut prendre en charge les matériaux). Un rendez-vous sera pris sur place avec les responsables du CSC

. voirie Le conseil est informé qu'au niveau de la CCPU, les travaux de voirie 2022 devraient être revus à la baisse, suite à une diminution de subvention du département.

. Association AIR PUR (à l'initiative de Jérôme COHAS)

Le conseil est informé que les communes de Crémeaux – Juré et Saint marcel d Urfé n ' ont pas de représentants dans cette association. Une réunion est programmée le samedi 9 avril à St Romain d'Urfé pour la création du bureau de l'association (organisation de la manifestation du 3 juillet)

. Remerciements : le Conseil apprécie le remerciement de l'équipe de bénévoles et du père Mutware, suite à l'achat d'un aspirateur et de perches + tête de loup afin d'effectuer le ménage de l'église

. Bureau de vote : le conseil organise le planning des scrutins du 10 et 24 avril

- Suite à une demande d'une friperie ambulante pour venir sur la commune 1/fois par mois, le conseil émet un avis favorable

Le conseil est informé que le fromager qui vient sur le marché le vendredi matin devrait arrêter à la fin de l'année

-Une tablette sera achetée pour gérer la cantine

-Un nouvel ordinateur sera installé à la bibliothèque

Réfugiés Ukrainiens

Aide Ukraine : le conseil décide de poursuivre des permanences à la salle pour collecte pour l'Ukraine. Un premier bilan fait état de 635 personnes réfugiés dans la Loire depuis fin février.

-Projet micro-crèche : les premières démarches ont été faites à la CAF et PMI par le biais de la CCPE qui a la compétence petite enfance

. classes en deux : la salle Grosbost sera mise à disposition gratuitement

. Fleurissement : le conseil prend connaissance des devis et commandes en cours 293,04 ht gamm vert +122,45 ttc esat + achat pot 293,80 ht gamm vert

. transports : les conseillers sont informés que le car de la Région qui circule dans le bourg (ligne St Just Roanne notamment) paraît rouler souvent à une vitesse excessive. Les services de la Région seront contactés pour le signaler.

. panneau « Vival » : les gérants demandent si il est possible que le panneau Vival soit posé sur le mur de la salle Grosbost. Le conseil ne souhaite pas qu'il soit mis sur le mur de la salle et décide de le faire installer à proximité du bac à livres.

. chemin rural : un chemin a été signalé « pas praticable » par un riverain. Les trous seront comblés.

Animations et cérémonies diverses :

. le dimanche 8 mai devrait être programmée la commémoration annuelle avec la Fnaca

. le samedi 11 juin à 18 H : fêtes des mères

. le 1^{er} juillet : marché du terroir

. le 15 octobre : foire annuelle d'automne

. le 9 décembre : illuminations

. le 17 décembre : colis aux aînés